



Académie de Montpellier

# Du lycée à l'université

Infos et bons conseils

ÉDITION 2019



---

# DU LYCÉE À L'UNIVERSITÉ

## TOUS LES MODES DE FORMATION

### SONT À L'UNIVERSITÉ !

---

En se formant dans l'une des 4 universités de l'Académie de Montpellier, vous pouvez devenir : linguiste, sociologue, juge, chirurgien, archéologue, parfumeur, cartographe, hydrobiologiste, data scientist, bio-informaticien, professeur de langue des signes française, préparateur mental pour sportif, photojournaliste spécialiste de la captation par drone... et bien d'autres professions encore !

**La formation initiale** : le premier jalon des études longues à l'université, c'est la licence générale. Organisée en mentions et parcours, associant plusieurs disciplines, elle permet d'envisager une orientation progressive à différentes étapes du cursus. D'une durée de 3 ans (L1, L2, L3), elle est structurée en 6 semestres. Il existe aussi au sein des universités des instituts (Administration des entreprises IAE, Préparation à l'administration générale IPAG, Montpellier Management MOMA), des facultés et des écoles.

**Bon à savoir !** Les titulaires d'un bac général sont ceux qui ont le plus d'atouts pour réussir en licence, assez théorique dans ses enseignements. Choisir une mention cohérente avec sa série et ses résultats au lycée permet d'éviter certaines déconvenues.

**L'apprentissage** est une autre voie d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur. Il permet de préparer certains DUT (diplômes universitaires de technologie), licences générales, licences professionnelles, masters, diplômes d'ingénieur dans différents secteurs d'activités, tout en étant salarié. Se renseigner auprès de chaque université et du CFA, centre de formation d'apprentis de l'enseignement supérieur Sud de France [www.ensuplr.fr](http://www.ensuplr.fr)

**Étudiant entrepreneur** : les mesures PEPITE (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) permettent aux étudiantes, étudiants et aux jeunes diplômé/es d'élaborer un projet entrepreneurial (entreprise, coopérative, association...) en ayant accès aux outils leur permettant d'évaluer leurs idées, la faisabilité de celles-ci, et de construire ainsi leurs structures d'activité. Plusieurs types d'accompagnement sont proposés dans le cadre du statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE), du diplôme Étudiant-entrepreneur (D2E) et du PEPITE Starter [www.pepите-lr.fr](http://www.pepите-lr.fr)

**L'enseignement à distance** permet aux étudiants qui ne peuvent être présents aux cours de préparer certains diplômes à l'université. Voir le site de la fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance [www.fied.fr](http://www.fied.fr)

**Retrouvez les 4 universités de l'académie**, toutes leurs composantes et l'ensemble des disciplines pour bien choisir vos études supérieures sur le portail Cales-LR [www.e-sup.fr](http://www.e-sup.fr)

## S'informer

.....

**L'Onisep** vous informe tout au long de votre scolarité sur les métiers et les formations : [www.onisep.fr/montpellier](http://www.onisep.fr/montpellier) et particulièrement pendant vos années lycée : [www.orientation-lyceens.fr](http://www.orientation-lyceens.fr)

Dans le cadre du Plan Étudiants, l'Onisep vous accompagne en 5 étapes pour vous aider à construire votre parcours après le bac avec le site [www.terminales2018-2019.fr](http://www.terminales2018-2019.fr) : J'explore les possibles ; Je découvre les formations et les parcours ; J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix ; Je souhaite en parler ; Je prépare mon entrée dans la vie étudiante.

Les centres d'information et d'orientation (**CIO**), les services communs universitaires d'information et d'orientation - insertion professionnelle (**SCUIO-IP**) et les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (**BAIP**) vous accueillent, vous informent et vous orientent gratuitement au lycée, dès votre entrée à l'université et tout au long de votre cursus universitaire.

Le service d'accueil des étudiants en situation de handicap (**SAEH**) vous permet de signaler votre handicap ; de demander des aménagements de scolarité et/ou d'examens ; de trouver des ressources sur le handicap ; d'être aidé dans la recherche d'un stage ou d'un job. N'hésitez pas à les contacter, et même dès le lycée !

## Candidater à une formation

Parcoursup, la plateforme d'inscription, ouvre jeudi 20 décembre 2018 (informez-vous et consultez l'offre de formation). Vos vœux sont à saisir du mardi 22 janvier au mercredi 14 mars 2019. [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

## Se loger

En fonction de vos souhaits, pensez aux bourses et logements en résidence ou cité universitaire, gérés par le Crous de Montpellier, qui possède aussi des chambres pour les étudiants en situation de handicap. Attention aux dates !

Offres de logement avec le Crous [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr) ;  
avec le Crij [www.logement.informationjeunesse.fr](http://www.logement.informationjeunesse.fr).

À noter, le service Visale offre aux étudiants une caution locative gratuite sans distinction de statut, ni de l'étudiant ni du logement.

## La CVEC, obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur

La Contribution vie étudiante et de campus, d'un montant annuel de 90 € collectés par les CROUS, est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

À noter, les nouveaux étudiants restent affiliés à leur régime actuel de sécurité sociale : vous ne changez donc pas d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé.

## Un bon rythme de travail pour bien étudier et réussir !



Comptez 20 à 30 heures en moyenne de cours par semaine et beaucoup de travail personnel (au moins 20 heures par semaine). Les cours magistraux en amphitheâtre alternent avec des travaux pratiques (TP) et/ou dirigés (TD). Pour réussir, il faut être autonome et organisé. [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

Lire Université, bien choisir sa licence, un guide de la collection Dossiers Onisep. Au CDI, BDI, CIO, SCUIO-IP, et <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Dossiers/Universite-bien-choisir-sa-licence>

# Votre vie sur le campus

---

## Être aidé

Le Crous propose de multiples services (restauration, culture, emploi, accueil des étudiants internationaux ou action sociale). Nouveau : un paiement à date fixe des bourses sur critères sociaux a été mis en place par les Crous en octobre 2018, le 5 de chaque mois et pour tous les étudiants boursiers [www.crous-montpellier.fr](http://www.crous-montpellier.fr) - [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

En 1<sup>re</sup> année de licence (L1), un **accompagnement renforcé** est assuré par les enseignants et les services d'information et d'orientation : semaine d'accueil, enseignant référent (interlocuteur privilégié de l'étudiant), tutorat (par des étudiants de L3 ou de master pour des apports méthodologiques), soutien aux étudiants en difficulté avec parfois des semestres dits « rebonds » et des possibilités de réorientation, cursus à la carte pour construire son projet d'études et progresser à son rythme.

## Un job étudiant

Certains d'entre vous vont travailler pendant leurs études. Attention cependant à ne pas sous-estimer la charge de travail à la fac ! Retrouvez les petites annonces emploi sur le site du CRIJ [www.crij-montpellier.com](http://www.crij-montpellier.com), du CROUS [www.jobaviz.fr](http://www.jobaviz.fr) et sur les panneaux d'affichage des universités. Différents services de l'université recrutent aussi des étudiants vacataires tout au long de l'année.

Mieux vaut ne pas dépasser 15 heures par semaine, et privilégier les emplois en soirée et le week-end pour ne pas manquer de cours.

## Étudier à l'étranger

Avec un bureau des relations internationales dans chaque établissement, l'université développe une vraie politique d'échanges en Europe et dans le monde. Pour étudier à l'étranger avec l'une des 4 universités de l'académie :

<https://languedoc-roussillon-universites.fr/international/etudier-a-l-etranger>

À noter, la Région propose des bourses, notamment pour la mobilité : [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)

## De nombreux services à l'université

Dans chaque université, il existe un bureau des étudiants (**BDE**), et/ou une maison des étudiants (**MDE**), un Vice-Président Étudiant (**VPE**) et une direction de la vie de campus (**DVC**). Ils vous informent sur la vie de votre campus, notamment sur les nombreuses associations qui existent dans les universités. Aides aux projets étudiants : fonds de soutien et de développement aux initiatives étudiantes (**FSDIE**) et les aides du Crous.

Nouveau ! **Le Centre de Soins Universitaire à Montpellier (CSU)** est un service inter-établissements qui offre une prise en charge et un parcours de santé adapté aux besoins des étudiants de Montpellier (consultation de médecine générale, gynécologie, soutien psychologique, etc.). Sur présentation de la carte étudiante, de la carte vitale et de l'attestation de mutuelle complémentaire, aucune avance de frais n'est demandée aux étudiants. [www.csu-montpellier.fr](http://www.csu-montpellier.fr) - 04 11 28 19 79.

**Les journées d'intégration**, pour les étudiants s'inscrivant en première année, favorisent les échanges avec les autres étudiants et les enseignants. Elles permettent aussi de comprendre le fonctionnement de l'université.

Le service universitaire des activités physiques et sportives (**SUAPS**) propose des enseignements hebdomadaires dans de multiples activités physiques, sportives et d'expression.

Les bibliothèques universitaires (**BU**) permettent de travailler au calme et disposent de documents relatifs à toutes les disciplines enseignées à l'université et bien plus encore. Les restaurants universitaires (**RU**) proposent un repas complet pour 3,25 € Mais aussi : accès à des cours en ligne, environnement numérique de travail personnalisé (**ENT**), accès internet gratuit, services culturels, fabs-labs et innovations pédagogiques, stages encadrés dès la licence, ouverture à l'international...

Vos universités sont sur les réseaux sociaux. Suivez-les sur Facebook, Twitter et Instagram !

## CALENDRIER

**20 DÉCEMBRE** Ouverture de Parcoursup, plateforme d'admission dans le supérieur

**22 JANVIER - 14 MARS** Formulation des vœux (jusqu'à 10).

**MARS** Le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre examine les vœux des lycéens. Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir, comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

**3 AVRIL** Dernier jour pour finaliser son dossier candidat.

**À PARTIR DE MI-MAI** Les lycéens commencent à recevoir les réponses à leurs vœux.



Réalisation graphique : ComUE Languedoc-Roussillon Universités

Rédaction : Sophie Salvadori, Onisep Occitanie et Yann Huot, Languedoc-Roussillon Universités (ComUE LR-Universités)

Impression : Hérault juridique et économique Impression 2 Quai du Verdanson, 34090 Montpellier

ComUE Languedoc-Roussillon Universités - 8 rue de l'école Normale CS 78290- 34197 Montpellier cedex 5

Onisep Occitanie site de Montpellier - 31 rue de l'Université - CS 39004 - 34064 Montpellier cedex 2 - Tél. 04 67 60 55 85

Tirage : 20 000 exemplaires.